

Le Temps

I. Le Temps. 1911-05-16.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

EN ALLEMAGNE

Le nouveau quinquennat militaire allemand
(De notre correspondant particulier)

Berlin, 14 mai.

Fidèle au système du quinquennat militaire, le Reichstag a voté une loi qui fixe jusqu'au 31 mars 1916 la progression de l'effectif existant déjà, et fait sans autorisation budgétaire. Leur inscription au budget accroît de tout leur nombre des fantassins allemands.

Artillerie de campagne. — Elle est augmentée de 18 batteries, soit de 3 0/0, si on songe aux 574 batteries qui figurent au budget. La presse militaire allemande a donné comme cause de cet accroissement la réorganisation de l'artillerie de campagne française.

Artillerie à pied. — Le nouveau quinquennat prévoit de 9 bataillons l'effectif de l'artillerie à pied, soit une augmentation d'environ 24 0/0. Cet accroissement, lié-on dans l'exposé des motifs, de la loi, est nécessaire par suite des nombreux emplois de l'artillerie à pied comme artillerie de siège, de forteresse ou de défense des côtes; il l'est surtout depuis le développement de l'artillerie lourde de campagne.

Cette augmentation est très caractéristique des dispositions actuelles dominées dans les milieux militaires allemands. La guerre future sera, ainsi que l'exposent les revues militaires allemandes, d'un type tout nouveau, intermédiaire entre l'ancienne guerre de siège et la guerre en rase campagne. Le siège d'une place fortifiée ne consistera point en un duel d'artillerie, mais bien plutôt, ainsi que l'écrivit un éminent tacticien, le général von Beseler, en « un combat d'ensemble où les deux armées luttent, avec tous les moyens d'attaque et de défense dont elles pourront disposer, sur un champ de bataille corrigé et perfectionné par la main de l'ingénieur, afin que les moindres accidents de terrain y offrent le maximum de résistance ».

Les crédits militaires nouveaux accordés par un quinquennat sont rarement dispersés en améliorations multiples. Ordinairement on concentre sur un ou deux points, jugés faibles, l'effort supplémentaire. L'examen attentif d'un projet de loi militaire allemand fournit donc d'intéressantes indications sur les lacunes de l'organisation de la défense et sur les intentions les plus récentes du commandement. Cette série un peu aride de renseignements les plus sûrs renseignements sur la situation réelle et les besoins de l'armée.

On connaît dans ses grandes lignes le projet de quinquennat voté le 7 mars dernier. Il aura pour effet de porter à 625,000 hommes l'effectif net de l'armée allemande du temps de paix en 1916. C'est, par rapport à l'effectif actuel de 608,000 hommes, une augmentation de 17,000 hommes, soit d'environ 2,8 0/0, chiffre assez modéré, puisque l'augmentation d'effectif accusée par le quinquennat de 1905 fut de 3,6 0/0, celle du quinquennat de 1905 de 4,2 0/0.

L'accroissement des charges budgétaires sera de 177 millions de francs, à répartir en cinq ans en dépenses constantes et dépenses une fois faites. L'accroissement des dépenses constantes s'élève, pour la dernière année de l'exercice du quinquennat, à environ 28 millions de francs. Ce quinquennat est donc — en dépit de la situation peu brillante de l'Empire — un effort financier beaucoup plus important que ne le ferait croire à première vue le chiffre réduit de l'augmentation de l'effectif.

Comme en France on s'efforce de donner plus de raisons différentes, l'état-major allemand paraît s'attacher à développer en ce moment la supériorité technique de l'armée bien plus que sa supériorité numérique. Ce ralentissement de l'accroissement des effectifs est assez aisé à expliquer. On estime en Allemagne que la France, en élevant son effectif budgétaire à 552,000 hommes, a atteint une limite extrême à laquelle elle ne saurait franchir, par suite de la diminution du chiffre des naissances. L'Allemagne, en fixant son effectif budgétaire à 625,000 hommes, s'assure sur l'effectif français une avance de 73,000 hommes, peut-être même de 100,000 hommes si on tient compte du fait qu'en France l'effectif net est sensiblement inférieur à l'effectif budgétaire.

Les dépenses énormes, le poids des armées, les très grands obstacles auxquels l'état-major allemand se heurte chaque fois qu'il propose une augmentation d'effectifs; les difficultés financières d'abord, provenant du mauvais équilibre du budget de l'Empire, difficultés techniques ensuite, résultant de l'impossibilité de recruter en nombre suffisant les officiers et les sous-officiers. Ces questions ont été assez souvent examinées, dans ce journal même, pour que nous n'insistions pas. Ce n'est donc pas dans le sens d'une armée plus

grande, mais dans celui d'une armée techniquement meilleure que porte l'effort du quinquennat de 1914. En quoi consistera ce perfectionnement de l'outillage et de l'armement? C'est ce que nous fait connaître le détail de la loi.

Infanterie. — Elle est en fait fort peu modifiée. Un seul bataillon est ajouté aux 633 déjà existants. On décide la création de 412 compagnies de mitrailleurs, 107 d'entre elles existaient déjà, et ont fait sans autorisation budgétaire. Leur inscription au budget accroît de tout leur nombre des fantassins allemands.

Artillerie de campagne. — Elle est augmentée de 18 batteries, soit de 3 0/0, si on songe aux 574 batteries qui figurent au budget. La presse militaire allemande a donné comme cause de cet accroissement la réorganisation de l'artillerie de campagne française.

Artillerie à pied. — Le nouveau quinquennat prévoit de 9 bataillons l'effectif de l'artillerie à pied, soit une augmentation d'environ 24 0/0. Cet accroissement, lié-on dans l'exposé des motifs, de la loi, est nécessaire par suite des nombreux emplois de l'artillerie à pied comme artillerie de siège, de forteresse ou de défense des côtes; il l'est surtout depuis le développement de l'artillerie lourde de campagne.

Cette augmentation est très caractéristique des dispositions actuelles dominées dans les milieux militaires allemands. La guerre future sera, ainsi que l'exposent les revues militaires allemandes, d'un type tout nouveau, intermédiaire entre l'ancienne guerre de siège et la guerre en rase campagne. Le siège d'une place fortifiée ne consistera point en un duel d'artillerie, mais bien plutôt, ainsi que l'écrivit un éminent tacticien, le général von Beseler, en « un combat d'ensemble où les deux armées luttent, avec tous les moyens d'attaque et de défense dont elles pourront disposer, sur un champ de bataille corrigé et perfectionné par la main de l'ingénieur, afin que les moindres accidents de terrain y offrent le maximum de résistance ».

Les crédits militaires nouveaux accordés par un quinquennat sont rarement dispersés en améliorations multiples. Ordinairement on concentre sur un ou deux points, jugés faibles, l'effort supplémentaire. L'examen attentif d'un projet de loi militaire allemand fournit donc d'intéressantes indications sur les lacunes de l'organisation de la défense et sur les intentions les plus récentes du commandement. Cette série un peu aride de renseignements les plus sûrs renseignements sur la situation réelle et les besoins de l'armée.

On connaît dans ses grandes lignes le projet de quinquennat voté le 7 mars dernier. Il aura pour effet de porter à 625,000 hommes l'effectif net de l'armée allemande du temps de paix en 1916. C'est, par rapport à l'effectif actuel de 608,000 hommes, une augmentation de 17,000 hommes, soit d'environ 2,8 0/0, chiffre assez modéré, puisque l'augmentation d'effectif accusée par le quinquennat de 1905 fut de 3,6 0/0, celle du quinquennat de 1905 de 4,2 0/0.

L'accroissement des charges budgétaires sera de 177 millions de francs, à répartir en cinq ans en dépenses constantes et dépenses une fois faites. L'accroissement des dépenses constantes s'élève, pour la dernière année de l'exercice du quinquennat, à environ 28 millions de francs. Ce quinquennat est donc — en dépit de la situation peu brillante de l'Empire — un effort financier beaucoup plus important que ne le ferait croire à première vue le chiffre réduit de l'augmentation de l'effectif.

Comme en France on s'efforce de donner plus de raisons différentes, l'état-major allemand paraît s'attacher à développer en ce moment la supériorité technique de l'armée bien plus que sa supériorité numérique. Ce ralentissement de l'accroissement des effectifs est assez aisé à expliquer. On estime en Allemagne que la France, en élevant son effectif budgétaire à 552,000 hommes, a atteint une limite extrême à laquelle elle ne saurait franchir, par suite de la diminution du chiffre des naissances. L'Allemagne, en fixant son effectif budgétaire à 625,000 hommes, s'assure sur l'effectif français une avance de 73,000 hommes, peut-être même de 100,000 hommes si on tient compte du fait qu'en France l'effectif net est sensiblement inférieur à l'effectif budgétaire.

Les dépenses énormes, le poids des armées, les très grands obstacles auxquels l'état-major allemand se heurte chaque fois qu'il propose une augmentation d'effectifs; les difficultés financières d'abord, provenant du mauvais équilibre du budget de l'Empire, difficultés techniques ensuite, résultant de l'impossibilité de recruter en nombre suffisant les officiers et les sous-officiers. Ces questions ont été assez souvent examinées, dans ce journal même, pour que nous n'insistions pas. Ce n'est donc pas dans le sens d'une armée plus

grande, mais dans celui d'une armée techniquement meilleure que porte l'effort du quinquennat de 1914. En quoi consistera ce perfectionnement de l'outillage et de l'armement? C'est ce que nous fait connaître le détail de la loi.

Infanterie. — Elle est en fait fort peu modifiée. Un seul bataillon est ajouté aux 633 déjà existants. On décide la création de 412 compagnies de mitrailleurs, 107 d'entre elles existaient déjà, et ont fait sans autorisation budgétaire. Leur inscription au budget accroît de tout leur nombre des fantassins allemands.

mais ne laisse pas, sur ce point, l'armée allemande prendre une avance précieuse. Dans son rapport sur le budget de la guerre, M. Clémentel disait que nous devrions « compenser notre infériorité numérique par le perfectionnement des moyens d'action matériels, tout à l'avantage des nations qui, comme la nôtre, voient fléchir leur natalité, mais conservent et améliorent leur situation financière ». On ne se demande si ce n'est pas plutôt l'Allemagne qui en ce moment nous a dépassés « par le perfectionnement des moyens d'action matériels ». Aux dernières manœuvres d'infanterie, ainsi que le faisait remarquer le presse, l'artillerie allemande a mis en ligne des obusiers légers à tir rapide. Toutes les batteries possèdent des voitures-automobiles munies d'échelles, qui permettent au commandant de la batterie de rester dissimulé. Toutes les unités de troupes à pied avaient des cuisiniers roulants. Surtout, d'autres exemples, on peut se demander où en sont toutes ces questions de matériel nouveau en France.

Le nouveau quinquennat marque un important progrès dans le perfectionnement technique de l'armée allemande. Songe-t-on chez nous à prendre de telles mesures analogues? Au moment où la science de la guerre se perfectionne, il est nécessaire de nous en rendre compte. Notre infériorité numérique, nous devons nous en rendre compte, nous ne devons pas négliger notre effort. Ce serait une bien dangereuse négligence que de laisser nos adversaires nous dépasser aussi sur ce terrain.

PIERRE COMERT.

LES AFFAIRES DU MAROC

La marche vers Fez

La colonne Brulard et la colonne Gouraud qui représentent avec les goums chérifiens un effectif d'environ cinq mille hommes avec de l'artillerie ont opéré leur jonction le 13 mai à Lalla-Mou. Elles seront rejointes et renforcées par la colonne Dalbier sur le point de l'arrivée de la colonne Gouraud. On ne voit pas à notre infériorité numérique, nous devons nous en rendre compte, nous ne devons pas négliger notre effort. Ce serait une bien dangereuse négligence que de laisser nos adversaires nous dépasser aussi sur ce terrain.

Les tribus voisines de Knitra se décident à rentrer dans leurs donjons et apportent quelques deniers. On attend que l'opération générale un ravitaillement plus facile des troupes khévars vers Fez. El Omrani a passé le Sebou avec sa mahalla.

Marrakech voté des renforts à Fez (Dépêche de notre correspondant particulier)

Tanger, 13 mai. Une petite mahalla d'environ un millier d'hommes, formée par le Bahmani, Ghonia et Mesfonia, a quitté Marrakech le 10 mai pour se rendre à Fez. Elle doit accompagner jusqu'à Arbab-Eskhour où elle attendra les instructions du sultan.

Le calme absolu régnait à la même date à Marrakech et dans toute la région du sud.

L'état d'esprit des tribus révoltées (Dépêche de notre correspondant particulier)

Tanger, 14 mai. Un indigène qui se trouvait à Meknes le 6 et qui a parcouru jusqu'au 9 la région environnante, nous communique sur la situation des renseignements d'après lesquels les tribus de Meknes et Zin n'ont rien fait spontanément pour aider ou préparer le mouvement qui a été en préparation. Il aurait même au début essayé de se défendre contre les sollicitations des berbères. Mais devant leur insistance et les menaces de représailles, il sort peu enviable qui lui avait fait son frère à Meknes, où il vivait en exil, il aurait fini par se laisser proclamer.

Il s'agit d'un indigène qui se trouve à Meknes le 6 et qui a parcouru jusqu'au 9 la région environnante, nous communique sur la situation des renseignements d'après lesquels les tribus de Meknes et Zin n'ont rien fait spontanément pour aider ou préparer le mouvement qui a été en préparation. Il aurait même au début essayé de se défendre contre les sollicitations des berbères. Mais devant leur insistance et les menaces de représailles, il sort peu enviable qui lui avait fait son frère à Meknes, où il vivait en exil, il aurait fini par se laisser proclamer.

Il s'agit d'un indigène qui se trouve à Meknes le 6 et qui a parcouru jusqu'au 9 la région environnante, nous communique sur la situation des renseignements d'après lesquels les tribus de Meknes et Zin n'ont rien fait spontanément pour aider ou préparer le mouvement qui a été en préparation. Il aurait même au début essayé de se défendre contre les sollicitations des berbères. Mais devant leur insistance et les menaces de représailles, il sort peu enviable qui lui avait fait son frère à Meknes, où il vivait en exil, il aurait fini par se laisser proclamer.

Les Espagnols au Maroc

Des incidents se sont produits aux abords des nouvelles positions occupées autour de Ceuta par les Espagnols. Les Espagnols ont occupé plusieurs puits, influant sur le moment de l'arrivée de l'eau, ce qui mécontente la population.

On croit à Tanger que des incidents risquent de se produire, et que les troupes espagnoles marcheront sur Tétouan. Déjà plusieurs commerçants de Tanger se sont retirés, et il est à craindre que ce soit la suite de l'opération qui transporterait son théâtre à Tétouan.

On croit à Tanger que des incidents risquent de se produire, et que les troupes espagnoles marcheront sur Tétouan. Déjà plusieurs commerçants de Tanger se sont retirés, et il est à craindre que ce soit la suite de l'opération qui transporterait son théâtre à Tétouan.

On croit à Tanger que des incidents risquent de se produire, et que les troupes espagnoles marcheront sur Tétouan. Déjà plusieurs commerçants de Tanger se sont retirés, et il est à craindre que ce soit la suite de l'opération qui transporterait son théâtre à Tétouan.

On croit à Tanger que des incidents risquent de se produire, et que les troupes espagnoles marcheront sur Tétouan. Déjà plusieurs commerçants de Tanger se sont retirés, et il est à craindre que ce soit la suite de l'opération qui transporterait son théâtre à Tétouan.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

ANGLETERRE

L'arrivée de Guillaume II en Angleterre

L'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne, accompagnés de la princesse Victoria-Louise, sont arrivés à Port-Victoria, à bord du Hohenzollern, escorté par le croiseur Kensington, et l'avisio Steiner.

Quand le Hohenzollern est entré dans les eaux territoriales anglaises, une division de contre-torpilleurs s'est portée-à sa rencontre et l'a escorté jusqu'à ses corps-morts.

Tous les navires de guerre se trouvant dans le port de Sheerness qui avaient arboré le pavillon allemand au grand mal, ont tiré une salve de salut royal au moment où le Hohenzollern est arrivé pour prendre ses corps-morts à Port-Victoria.

Un bateau de tourisme le Duc-d'Abercorn, s'est approché assez près du yacht impérial pour que l'empereur ait répondu aux acclamations des curieux jusqu'à ses corps-morts.

Le lendemain on a passé la nuit à bord et arrive aujourd'hui à Londres.

La Législation égyptienne et les Paillanes.

Notre correspondant de Londres nous écrit : Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Le rapport de Sir E. Gorst sur la situation de l'Égypte qui a été publié le 10 mai, est un document de première importance. Il est très intéressant par la manière dont il expose le point de vue du gouvernement égyptien sur la situation de l'Égypte.

Rome l'Italie pour coopérer à l'œuvre du monument à la mémoire de José-Maria de Heredia.

Le comité sera présidé par M. Ferdinando Martini, ancien ministre et littérateur, de grand renom.

Rome, 15 mai. (Dép. part.). — Hier soir, a eu lieu au Quirinal un dîner de gala de soixante-dix couverts en l'honneur du grand-duc de Bade et de la grand-duchesse.

Le roi prononcera en italien un toast où il a remercié le grand-duc d'être venu en qualité de représentant du tzar au cinquantenaire italien confirmer la sincérité existant entre les deux souverains et les deux peuples. Les généraux russes, le prince de Galicie.

Dans l'après-midi, les souverains italiens, le grand-duc Boris et la grande-duchesse Vladimir s'étaient rendus à l'Institut international d'agriculture, où étaient réunis les délégués à l'Assemblée générale.

Le vote de l'Espagne obligatoire.